



AVIS DU MAIRE
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales

-
Le conseil municipal se réunira
Salle du Conseil, à la Mairie de Felletin
Mercredi 22 avril 2026 à 19h30
Affiché le vendredi 10 avril 2026

-
ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire

1. Compte Financier Unique 2025 (budget principal et budget annexe pour le service Assainissement)
2. Affectations des résultats 2025 (budget principal et budget annexe pour le service Assainissement)
3. Taxes 2026
4. Budget prévisionnel 2026 (budget principal et budget annexe pour le service Assainissement)
5. Subventions aux associations
6. Engagement pour l'emprunt relatif à la construction de la Maison de Santé
7. Avenant au marché de travaux de la Maison de Santé
8. Travaux envisagés de Point à Temps Automatique (PATA)
9. Création d'un parking des cars et demande de subvention
10. Remontage d'un mur (en pierres sèches) de soutènement d'un chemin communal et demande de subvention
11. Mise en place du dispositif de signalement en partenariat avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Creuse
12. Motion relative à la compétence « distribution d'électricité et de gaz »
13. Motion relative au projet de porcherie sur Royère-de-Vassivière
14. Droit de préemption urbain

Questions diverses



Le Maire


Olivier CAGNON